

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2019

Après avoir constaté le quorum, Monsieur le Maire a ouvert la séance. Le compte rendu du conseil municipal du 12 mars 2019 a été adopté à l'unanimité.

1er POINT – EXAMEN ET VOTE du BUDGET

BUDGET GENERAL

Monsieur le Maire a présenté à l'Assemblée la note de présentation synthétique du projet de budget primitif 2019.

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 109 534,00 € et la section d'investissement s'équilibre à 2 111 882,00 €.

Ce budget primitif a été approuvé à la majorité avec 13 voix pour et 2 voix contre (Isabelle HENRY et Xabi LARRE)

REGIE DU TRAIN

Le budget primitif du train de loisir équilibré, a été approuvé à la majorité (abstention d'Isabelle HENRY et de Xabi LARRE) comme suit :

fonctionnement : 134 978 Euros

Investissement : 119 783 Euros

REGIE DU VILLAGE VACANCES

Le budget primitif du Village de Vacances équilibré, a été approuvé à la majorité (abstention d'Isabelle HENRY et de Xabi LARRE) comme suit :

fonctionnement 17 604 Euros

Investissement 27 306 Euros

2ème POINT - VOTE DES TAXES LOCALES

Taxe habitation : 16.93 % - Foncier bâti : 13.33 % - Foncier non bâti : 33.98 %

Ce qui représente 614 745 € de produits fiscaux

Approuvé à l'unanimité

3EME POINT- DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DU MARCHE COUVERT

Le conseil municipal a été invité à se prononcer sur la demande de mise à disposition du Marché couvert à l'Ikastola pour le 31/12/2019, à main levée :

8 voix CONTRE

5 abstentions

2 voix POUR

4EME POINT- DEMANDE DE DEGREVEMENT

Une demande de dégrèvement sur facture d'eau a été acceptée à l'unanimité pour un montant de 149,95 €.

5EME POINT- ADMISSION EN NON-VALEUR

38,70Euros ont été admis en non valeur, correspondant à une facture d'eau et suite à décision de la commission de surendettement des particuliers.

6EME POINT CAPB

Le Conseil Municipal a accepté à la majorité la prise de compétence « Politique linguistique et culturelle occitane gascon » par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (12 voix POUR et 3 voix CONTRE d'Isabelle HENRY, Laurent INCHAUSPÉ et de Xabi LARRE).

7 EME POINT – QUESTIONS DIVERSES

+ le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le programme de remplacement des ballons fluorescents dans le quartier d'Ugange présenté par le SDEPA.

+Demande auprès du Syndicat des vins Irouleguy de l'extension du périmètre de l'AOP à SAINT-JEAN-PIED-DE-PART à l'unanimité.

+Aménagement du hall du cinéma

La proposition de mission de maîtrise d'œuvre présenté par Samuel PAULET pour l'aménagement du hall du Cinéma a été acceptée à l'unanimité à hauteur de 6500 Euros H.T.

+Autorisation est donnée à l'unanimité à Mr le Maire de souscrire un emprunt aux meilleures conditions après consultation pour financer l'achat auprès de l'EPFL du terrain d'environ 17000 m², longeant le chemin de la Nasse.

Fin de séance

La secrétaire de séance.
Karine EYHERABIDE